

**AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE
FORMATION SUR SITE RELATIVE A LA RESPONSABILITÉ JURIDIQUE DES AGENTS DANS LE CADRE DE
LA COMMANDE PUBLIQUE
ET RESPONSABILITÉS INDUITES**

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : SAN du Val d'Europe – Château de Chessy – BP40 – 77701 MARNE LA VALLEE cedex 4

Pouvoir adjudicateur : M. le président du SAN du Val d'Europe,
SAN du Val d'Europe – Château de Chessy – BP40 – 77700 MARNE LA VALLEE cedex 4
tél. : 01.60.43.80.80, télécopieur : 01.60.43.66.43

Objet du marché : Le présent marché a pour objet l'organisation d'une formation relative à la responsabilité juridique des agents dans le cadre de la commande publique et aux responsabilités induites.

Type de procédure : Marché à procédure adaptée passé sur le fondement de l'article 28 du code des marchés publics

Type de marché : Services

Lieu d'exécution : SAN du Val d'Europe

Caractéristiques principales :

Formation organisée sur site, pour une vingtaine d'agents environ, sur une journée, dans le courant du mois de septembre 2010.

Date prévisionnelle d'exécution : septembre 2010

Cautionnement et garanties exigés : sans objet

Modalités essentielles de financement et de paiement : Les prestations seront financées sur les fonds propres du SAN.

Les paiements s'effectueront par virements administratifs.

Le délai global de paiement est fixé à 35 jours à compter du 1^{er} janvier 2010, puis 30 jours à compter du 1^{er} juillet 2010.

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Unité monétaire utilisée : l'euro.

Conditions de retrait du Dossier de Consultation :

Le dossier de consultation des entreprises est téléchargeable gratuitement à l'adresse suivante : <http://www.valeurope-san.fr>

Pièces à produire :

1. Capacité juridique, technique et financière - références requises :

Les justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

- Lettre de candidature (type DC4),
- Déclaration du candidat (type DC5)

A défaut d'utiliser les imprimés DC4 et DC5 (jointes au dossier) ci dessus désignés :

- Lettre de candidature ou déclaration d'intention de soumissionner, établie sur papier libre, dûment datée et signée et précisant :

- le nom et l'adresse du candidat ;

si le candidat se présente seul ou en groupement ; dans ce dernier cas, désignation des membres du groupement et habilitation donnée au mandataire ;

S'ils ne sont pas mentionnés dans la déclaration du candidat (imprimé cerfa DC5) ou si cette dernière n'est pas produite, renseignements et/ou documents suivants permettant d'évaluer les capacités professionnelles, techniques et financières du candidat :

Déclaration sur l'honneur dûment signée et datée par le candidat pour justifier :

- Qu'il a satisfait aux obligations fiscales et sociales,
- Qu'il n'a pas fait l'objet d'une interdiction de concourir
- Qu'il n'a pas fait l'objet au cours des 5 dernières années d'une condamnation inscrite au bulletin n°2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L.8231-1, L.8241-1, L.8221-1, L.8221-3 et L.8251-1 du code du travail
- Ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation définitive pour l'une des infractions prévues par les articles suivants du code pénal : les articles 222-38, 222-40, 313-1 à 313-3, 314-1 à 314-3, 324-1 à 324-6, 421-2-1, le deuxième alinéa de l'article 421-5, l'article 433-1, le deuxième alinéa de l'article 434-9, les articles 435-2, 441-1 à 441-7, les premier et deuxième alinéas de l'article 441-8, l'article 441-9 et l'article 450-1 ;
- ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans d'une condamnation définitive pour l'infraction prévue par l'article 1741 du code général des impôts ;
- Ne pas être en état de liquidation judiciaire au sens de l'article L. 620-1 du code de commerce ;
- Ne pas être déclaré en état de faillite personnelle, au sens de l'article L. 625-2 du code de commerce, ou d'une procédure équivalente régie par un droit étranger ;
- Ne pas être admis au redressement judiciaire, au sens de l'article L. 620-1 du code de commerce, ou à une procédure équivalente régie par un droit étranger, sans justifier d'une habilitation à poursuivre son activité pendant la durée prévisible d'exécution du marché ;
- Etre en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L 5212-1 et L 5212-9 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés.

La copie du ou des jugements prononcés s'il est en redressement judiciaire.

Forme juridique du candidat ;

En cas de groupement, sa nature et le nom du mandataire ;

Pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat y compris, en cas de groupement, les habilitations nécessaires pour représenter les entreprises au stade de la passation du marché.

Déclaration appropriée de banques ou preuves d'une assurance pour les risques professionnels.

Qualification et références de moins de 5 ans pour des prestations équivalentes réalisées par le formateur

2. Offre du candidat :

- Projet de contrat (cadre à télécharger), dûment complété, paraphé et signé par une personne habilitée à engager la société

- Note méthodologique appuyée d'un support pratique et didactique faisant apparaître la méthode du formateur, l'organisation de la formation, le support étant destiné, lors de l'exécution à être distribué aux agents bénéficiaires de la formation.

Critères de jugement des offres:

- La reformulation de la demande et la présentation du contenu détaillé, la proposition de construction des séquences de formation : 10 %
- Expérience et profil de l'intervenant et qualité du support remis aux stagiaires : 30 %
- Le prix : 60 %

Transmission des offres :

La transmission des offres par voie électronique n'est pas autorisée.

Les offres sont transmises par lettre recommandée avec demande d'avis de réception postal, ou remises sous pli cacheté au service destinataire contre récépissé avant la date et l'heure limites ci-dessous.

L'enveloppe extérieure portera l'adresse et les mentions suivantes :

**OFFRE RELATIVE A LA FORMATION SUR SITE RELATIVE A LA RESPONSABILITÉ JURIDIQUE DES AGENTS
DANS LE CADRE DE LA COMMANDE PUBLIQUE
ET RESPONSABILITÉS INDUITES**
Monsieur le Président du SAN DU VAL D'EUROPE
Château de Chessy – BP 40
777001 MARNE LA VALLEE CEDEX 4

« Ne pas ouvrir »

Date limite de réception des offres :

15 MAI 2010 à 12 heures

Autres renseignements :

Numéro de référence attribué au marché par la personne publique : 10.28

Renseignements complémentaires :

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir au plus tard 10 jours avant la date limite de réception des offres, une demande écrite à :

Renseignement(s) administratif(s):

SAN DU VAL D'EUROPE

Haoudjati OUSSOUFA - Direction de la commande publique

Château de Chessy – BP40

777001 MARNE LA VALLEE CEDEX 4

Haoudjati.oussoufa@valeurope-san.fr

Renseignement(s) technique(s) :

SAN DU VAL D'EUROPE

Marie-Blanche ALPHAND ou Marie-Noelle LUCHEZ - Direction des Ressources Humaines

Château de Chessy – BP40

777001 MARNE LA VALLEE CEDEX 4

marieblanche.alphand@valeurope-san.fr ou marienoelle.luchez@valeurope-san.fr

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Melun, 43 rue du Général De Gaulle, 77008 Melun, tél. : 01-60-56-66-30, télécopieur : 01-60-56-66-10.

Date de mise en ligne : 09/04/2010